

AVIS DE CONCOURS DÉCONCENTRÉS **ADMINISTRATIFS SESSION 2019**

PHASE UNIQUE D'INSCRIPTION :

Les candidats s'inscrivent sur Internet (application CYCLADES) **du jeudi 7 février 2019, à partir de 12 heures, au jeudi 7 mars 2019 à 17h00 heures, heure de Paris.**

- **CONCOURS DÉCONCENTRÉS OUVERTS DANS L'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND**

- Concours interne de secrétaire administratif de classe normale

- Recrutement sans concours d'adjoint administratif

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

INTERNET => APPLICATION CYCLADES :

<http://education.gouv.fr/siac3>

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au :

**Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand,
Division des Examens et Concours,
Bureau des Concours Administratifs
Tél : 04.73.99.34.48 / 04.73.99.34.47 / 04.73.99.31.02**

Les conditions d'accès aux différents concours, examens professionnels ou concours réservés sont consultables sur le site :

- du ministère de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr, rubrique : concours, emplois et carrières.

Remarque :

L'inscription à un concours est un acte personnel. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation du concours choisi.

L'attention des candidats est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.